



LAVALETTE

infos

Le mot du maire



Nous arrivons au terme d'une année riche en évènements.

L'implication d'une équipe permet de faire naître un certain nombre de réalisations pour le devenir de notre commune et le bien être de celles et ceux qui ont le bonheur d'y vivre. Il en est de même pour les nouveaux arrivants que nous sommes heureux d'accueillir et qui, nous l'espérons, se sentiront bien parmi nous.

Vous avez remarqué le changement important qui s'opère autour de notre école qui sera en mesure de recevoir nos petits de 3 et 4 ans à la rentrée 2017 .

Ce projet a permis de réaliser quelques beaux aménagements autour de l'école: je pense notamment à la restauration de la vierge.

Des travaux d'urbanisation sont en cours dans le village. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement mais, d'ores et déjà, je tiens à remercier les riverains face à la gêne occasionnée par les travaux qui, une fois terminés, leur apporteront sécurité et amélioration de leur environnement. L'équipe municipale vous souhaite ce qu'il y a de meilleur dans la paix, la sérénité et la fraternité afin de partager de grands moments de bonheur et de joie à l'occasion des fêtes de Noël auprès de vos familles, et vous donne rendez-vous dimanche 15 janvier pour vous présenter ses vœux 2017.

André Fontes, maire de Lavalette



Sommaire

- 2.....Au fil de l'eau
- 3.....La vie au village
- 4.....Urbanisme
- 5.....Une école du XXIe siècle
- 6.....L'année en images
- 7.....Vivre ensemble

Mairie de Lavalette

1, rue Jean-Parisot
31590 Lavalette
tél: 05 61 11 51 85
e-mail: mairielavalette@wanadoo.fr
En cas d'urgence: 06 35 57 68 02

Horaires d'ouverture

lundi : fermé
mardi : de 9h à 12h
mercredi : de 9h à 12h
jeudi : de 9h à 12h
vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h30
samedi : de 9h à 12h

AU FIL DE L'EAU



LE VILLAGE EN FÊTE

Comme chaque année, les festivités de Lavalette ont réuni de nombreux habitants lors des animations qui ont rythmé le village du 3 au 6 août. Point fort du weekend, samedi soir, quand 180 fêtards ont envahi la place de la mairie pour partager la paella du comité des fêtes, avant de danser et s'amuser tard dans la nuit au son de l'orchestre Pierre-Lebrun.

REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN MULTISPORT

Le terrain multisport, aux abords des courts de tennis, a subi cet été une remise en état programmée dans le cadre du budget 2016. Rendu nécessaire par la détérioration des panneaux de basket, de leurs filets et des protections des supports de but, le chantier a permis de maintenir cet équipement aux normes de sécurité, tout en lui conservant un aspect fonctionnel



RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur alors que Virginie Michelet, directrice - enseignante, Nadège Cuq, institutrice, Pascale Rimassa, adjointe au maire, et Mélanie Lesage, directrice de l'Alae, ont accueilli les 45 écoliers des deux classes de l'école.

VIERGE

Près de 200 personnes ont assisté à la bénédiction de la statue de la Vierge qui, après une remarquable restauration par l'artiste verfeilloise Véronique Azam, est maintenant positionnée sur la place des écoles. Jusqu'alors installée entre la salle des fêtes et l'école, elle n'était quasiment plus visible. En outre, les travaux d'agrandissement du groupe scolaire imposaient son déplacement.



LES ASSOCIATIONS LAVALETTaises

La vie associative de notre commune est particulièrement dynamique avec douze associations investies qui s'adressent aux petits comme aux grands. Sous la houlette de leurs présidentes et présidents, elles offrent de nombreuses activités aux Lavalettois : loisirs, randonnées, chasse, yoga, tennis, judo, jardins, bien manger avec « La Ruche qui dit oui ! », gym douce... Pour tout renseignement sur les activités proposées, les inscriptions et tarifs, nous renvoyons au site internet de la commune (lavalette-31.com) sur lequel se trouvent les coordonnées de chacune d'elles.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE (ACCA)

Une nouvelle saison vient de commencer et très peu de gibier est au rendez-vous. En cause : les fortes chaleurs et les très mauvais terrains pour l'homme mais, surtout, pour les chiens... Sans compter les nombreuses cultures encore sur pied... C'est pourquoi, nous espérons un radoucissement prochain et un peu de pluie.

L'ACCA de Lavalette compte une trentaine de chasseurs, tous vieillissants, selon qui il est bien dommage que trop peu de jeunes s'intéressent à ce sport qui permet, en étant sur le terrain, de se rapprocher de la nature.

JUDO

Le club des Ours de la vallée du Girou propose des cours de judo dans les villages de Lavalette et Gauré. A Lavalette, les séances d'entraînement sont dispensées par Valentine, tous les mercredis de 17h30 à 18h30 pour les petits (4 à 8 ans) et de 18h30 à 19h30 pour les grands (plus de 8 ans). A



Gauré, les séances d'entraînement sont dispensées par Patrick, tous les jeudis de 17h30 à 18h15 pour les babys (de 4 à 7 ans), de 18h15 à 19h15 pour les petits (de 7 à 10 ans) et de 19h15 à 20h15 pour les grands (plus de 10 ans et adultes). Contacter Sylvie : 06 13 60 80 55. Mail : ours.vallee.girou@free.fr Le dossier d'inscription est disponible au téléchargement depuis le site web du club : oursvalleegirou.wordpress.com

UNE AUTRE VIE

Créée en 2012 par Marcelle Fiore, l'association « Une Autre vie » voit son effectif s'agrandir d'année en année. Ses adhérents partagent régulièrement de bons moments de convivialité, pratiquent des jeux de société et diverses activités tous les mardis. De plus, l'association organise des sorties « marche » trois fois par semaine. « Une Autre vie » organise régulièrement des manifestations festives à la popularité croissante :

- Dimanche 14 mai : loto
- Dimanche 24 septembre : loto
- Dimanche 23 avril : repas dansant
- Dimanche 15 octobre : repas dansant
- Samedi 17 décembre : repas de Noël
- Lundi 13 juin : voyage annuel de l'association

RANDO-LAVALLETTE

Rando-Lavalette est une association de bénévoles existant depuis vingt ans dont le travail consiste à passer le roto-fil, couper les ronces et entretenir le sentier de randonnée pédestre afin qu'il soit toujours agréable pour les promeneurs. Les séances de débroussaillages se tiennent un vendredi matin par mois et se concrétisent toujours par un casse-croûte très convivial. Cette activité est financée par une petite cotisation demandée aux adhérents et grâce à la subvention accordée par la mairie de Lavalette. Pour rejoindre Rando-Lavalette, contacter Claude Fiore : 06 51 66 57 85.

COMITÉ DES FÊTES

L'ALL (Association Lavalettoise des Loisirs) a pour mission de proposer tout au long de l'année des animations pour tous âges et tous profils, afin de maintenir une vie active dans notre beau village.

Parmi celles-ci prévues en 2017: deux lotos (avril et octobre), deux bourses « jouets enfants » (avril et octobre), un marché gourmand de producteurs début juillet, une fête votive (weekend de la Saint-Laurent, début août), un vide grenier pendant le dernier dimanche d'août et le bal des châtaignes à la fin novembre.

Pour organiser toutes ces animations, l'ALL compte une dizaine de membres actifs, dont une bonne partie est vieillissante. Nous comptons donc sur le renouvellement de la population de la commune pour redonner un souffle nouveau à l'association. Sans l'arrivée de sang neuf dans l'équipe, celle-ci est amenée à disparaître à moyen terme, ce qui signifierait la fin de toutes ces animations ! L'ALL invite toutes les bonnes volontés à la rejoindre et porter des idées nouvelles.

Le comité des fêtes en quelques mots : Animation Convivialité Partage. contact : Laurence 06 71 88 46 35 ou Céline 06 03 17 76 61. laurenceperlin@gmail.com.

URBANISME



ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique se déroulera très bientôt dans notre commune ; cette enquête est préalable à une éventuelle modification simplifiée du PLU visant à ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone dite « Guilhouméas ».

Rappelons que cette zone avait été inscrite au Plan local d'urbanisme par la municipalité en place en 2007, « afin de recevoir des constructions à usage d'habitation après réalisation des réseaux et des équipements publics » (extrait du PLU élaboré en 2006 et 2007 pour les zones AUo, figure 1). Cette zone représente globalement le

seul potentiel d'urbanisation de notre commune pour les années à venir. En effet, une révision globale du PLU ne pourra pas être opérationnelle avant plusieurs années et ne pourra définir que de rares zones urbanisables extrêmement proches du cœur de village, ceci en raison des normes qui s'imposent pour le moment aux communes telles que la nôtre.

Tous les Lavalettois seront sensibles aux enjeux de ce projet : donner à Lavalette les moyens de renouveler, rajeunir sa population et conséquemment de maintenir son école ; le dynamisme de la commune en dépend, tout autant

d'ailleurs que la valeur du foncier bâti, qui accuse toujours une baisse extrêmement sensible dans les communes qui n'ont pas su prendre les dispositions nécessaires pour maintenir une école.

Enfin, si le projet qui fait l'objet de cette enquête publique aboutit, il ne portera pas atteinte à la ruralité de notre commune, une ruralité à laquelle nous sommes tous particulièrement attachés ; en effet, l'ouverture de cette zone ne rendrait possible que l'accueil d'un nombre limité d'habitations pour les années à venir : entre 20 et 30 (figure 2).

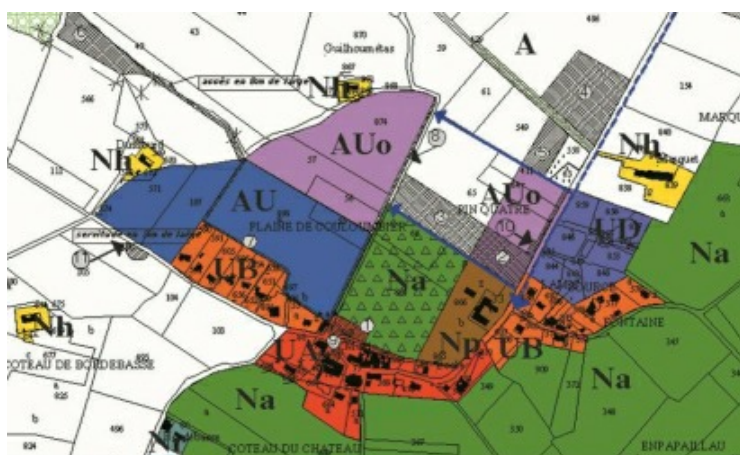
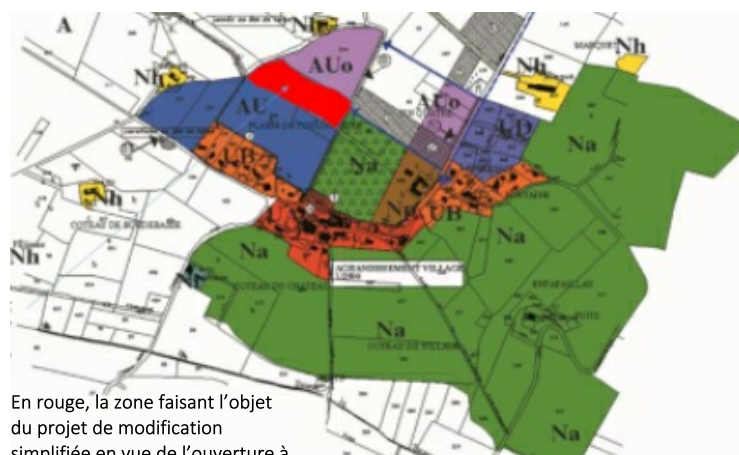


Figure 1



En rouge, la zone faisant l'objet du projet de modification simplifiée en vue de l'ouverture à l'urbanisation prévue par le PLU de 2007.

Figure 2

SÉCHERESSE

Les habitants victimes de dégâts immobiliers consécutifs à l'état de sécheresse sont invités à se faire connaître en mairie, munis d'une demande écrite, avant la fin de l'année.

UNE ÉCOLE DU XXI^e SIÈCLE

TRAVAUX, RPI... NOTRE ÉCOLE ÉVOLUE !



Le premier septembre 2016, sous un soleil radieux, les 44 enfants de l'école de Lavalette ont retrouvé leurs maîtresses, Virginie et Nadège. Il y aura une

grande animation durant cette nouvelle année scolaire autour de l'école, avec les travaux d'aménagement et les beaux et novateurs projets pédagogiques entre Lavalette et Gauré.

L'école de Lavalette vit en effet sa dernière année dans la configuration de deux classes à trois niveaux (GS, CP, CE1 et CE2, CM1, CM2) puisqu'à la rentrée de septembre 2017, notre commune sera en mesure d'accueillir les Petite et Moyenne Sections (PS et MS), enfants de 3 et 4 ans. Les travaux ont débuté le 6 septembre, réalisés pour le gros œuvre par l'entreprise Cabarrou de Gragnague, sous la direction du bureau d'architecte de monsieur Collart de Verfeil, et s'achèveront au printemps prochain. Ces travaux consistent en un bâtiment construit au dos de l'école des Grands, orienté vers les Pyrénées, qui est composé d'une salle de classe, d'un espace périscolaire, d'un dortoir et de sanitaires. La cour actuelle, réduite du fait de la construction, est agrandie sur le cœur du village, ce qui a nécessité le déplacement de la Vierge et par là même sa restauration. Le coût de ces travaux s'élève à 378 000 euros pour lesquels la commune a bénéficié de plusieurs subventions : DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) d'un montant de 114 000 euros, Conseil Départemental à hauteur de 90 000 euros et réserve parlementaire pour 5000 euros. Nous attendons une autre



subvention de la CAF pour la construction et l'aménagement de l'espace périscolaire. Ces travaux occasionnant des nuisances pour la classe des Grands, la maîtresse a la possibilité de se rendre à tout moment dans la salle polyvalente qui lui est réservée. De même, la cour n'étant plus accessible, l'espace des activités sportives et de récréation est désormais situé sur le terrain de tennis.

Parallèlement aux travaux, les commissions écoles de Lavalette et Gauré, ainsi que les deux équipes pédagogiques, travaillent ensemble pour organiser le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), vivement conseillé par l'inspecteur d'Académie, qui prendra effet dès la rentrée prochaine. En effet, le RPI avec Gauré permet à notre commune d'inscrire notre école dans le temps,



assurant sa pérennité et la protégeant d'éventuelles baisses d'effectifs. Des informations seront communiquées aux parents lors des conseils d'école. Il est d'ores et déjà possible de confirmer la mise en place d'un transport scolaire gratuit, avec la présence d'un accompagnant, de garderie à garderie, le matin et en fin de journée scolaire. La répartition des enfants entre les deux



écoles sera réalisée par les enseignants, validée par l'inspecteur d'Académie et peut varier d'une année sur l'autre en fonction des effectifs. Pour la rentrée

2017, il devrait y avoir sur Lavalette une classe de PS et MS, ainsi qu'une seconde classe de GS et CP. L'école de Gauré devrait accueillir les CE1-CE2 en une classe, et les CM1-CM2 pour la seconde classe.

Les deux équipes d'enseignants de Lavalette et Gauré, trois maîtresses et un maître, sont en parfaite symbiose dans leur orientation pédagogique. Déjà, l'an dernier, plusieurs échanges entre les deux écoles ont été réalisés, dont les Olympiades, d'où les enfants sont revenus enchantés. Par ailleurs, pour faciliter le passage des enfants de Lavalette qui iront à l'école de Gauré l'an prochain, les enseignants suivent le même programme scolaire et utilisent des méthodes d'apprentissage identiques.

Une nouvelle page de l'histoire de notre école est en train de s'écrire, qui l'inscrit dans le XXI^e siècle, pour nos enfants d'aujourd'hui et ceux de demain.

L'ANNÉE EN IMAGES



Carnaval - avril



Journée des fleurs - mai



Marché gourmand - juillet



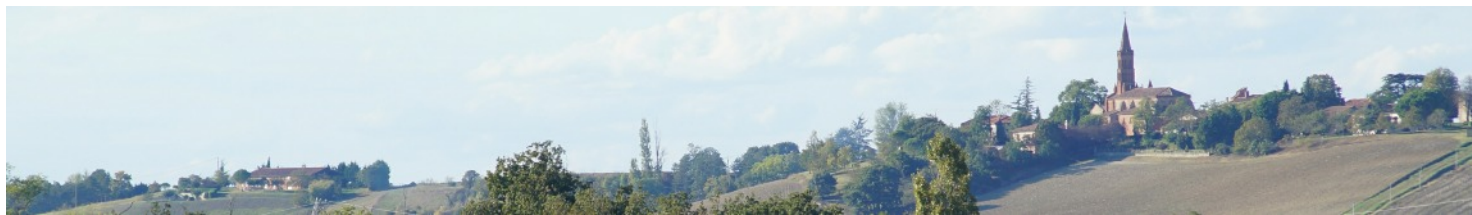
Fête du village - août



Vide-greniers - août



Bourse aux jouets & puériculture - octobre



LES RÈGLES APPLICABLES SUR LA COMMUNE

Voici quelques règles destinées à maintenir un cadre de vie agréable dans le village. De fait, la vie en communauté requiert le respect de la liberté de chacun et un minimum de tolérance. Certaines de ces règles étant dictées par les autorités préfectorales, les contrevenants risquent l'intervention des autorités de gendarmerie.

Les travaux de tonte, bricolage à l'aide de machines bruyantes et toute intervention susceptible d'occasionner un trouble sonore doivent avoir lieu les jours ouvrables de 8 heures à midi et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à midi et de 16 à 18 heures.

L'écobuage et, plus largement, le fait de brûler herbes, arbres ou branches est interdit. Nous disposons d'une

déchèterie, rue Gaston d'Averseng dans la zone de Piossane à Verfeil, qui accueille les déchets verts.

La recrudescence de plaintes concernant les chiens errants, dont une consécutive à la mort d'un animal, va contraindre la mairie à prendre un arrêté. Aussi, la municipalité rappelle que les chiens doivent demeurer sur des sites privés clôturés, ou être accompagnés de leurs maîtres.

De plus en plus d'automobilistes stationnent sur les trottoirs du village en général, et dans les lotissements en particulier. Cette pratique engendre des risques pour les piétons et gêne parfois la circulation. En outre, ce stationnement sauvage est susceptible d'exposer les propriétaires des véhicules incriminés à une contravention.

LA COMMUNE S'ÉQUIPE



La commune a acquis un microtracteur (diésel, 23 CV, 4 roues motrices) qui, à terme, pourra bénéficier d'équipement tels qu'un godet ou un broyeur d'accotement..

Cette grande polyvalence permettra à notre agent municipal de traiter efficacement les surfaces de tonte et réaliser différents travaux d'entretien dans de bonnes conditions de confort et sécurité.

TRAVAUX D'URBANISATION

Deux chantiers d'aménagement urbain perturbent actuellement la circulation dans le village et occasionnent quelques nuisances sonores. Ces travaux se révèlent indispensables à la sécurisation des mouvements piétons et motorisés à Lavalette. Le chantier qui a démarré à l'angle de la rue de la Fontaine jusqu'à la salle des fêtes concerne la mise aux normes du trottoir. Les soirs d'animation, les automobilistes stationnés le long des courts de tennis pourront ainsi regagner le cœur du village sans être contraints de marcher sur la route. Le second chantier qui vient de démarrer route du Moulin concerne l'aménagement d'un plateau surélevé à l'entrée du lotissement Saint-Laurent et la création d'un trottoir depuis le carrefour jusqu'au Stop en face du jardin de la mairie.

Le coût global des travaux sur les réseaux pluviaux et pour la création des trottoirs s'élève à 180 500 €. Le Conseil Départemental finance ces chantiers à hauteur de 40 000 € et la

Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) reversée par le promoteur immobilier ADN Patrimoine représente 135 000 €. Le coût pour la commune est de 5 500 €.

Le coût global des travaux d'effacement des réseaux

France-Telecom et électrique, ainsi que la mise en place de nouveaux éclairages publics, s'élève à 213 000 €. Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) subventionne ces chantiers à hauteur de 137 000 €. Le coût pour la commune est de 76 000 €.



Mairie de Lavalette

1, rue Jean-Parisot

31590 Lavalette

www.lavalette-31.com

tél: 05 61 11 51 85

fax: 05 61 11 51 86

e-mail: mairielavalette@wanadoo.fr

En cas d'urgence: 06 35 57 68 02

Horaires d'ouverture

lundi : fermé

mardi : de 9h à 12h

mercredi : de 9h à 12h

jeudi : de 9h à 12h

vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h30

samedi : de 9h à 12h

Pour recevoir l'actualité du village dans votre boîte email, inscrivez-vous à la liste de diffusion officielle sur le site internet de la commune : www.lavalette-31.com, ou auprès du secrétariat de la mairie : 05 61 11 51 85

Le bulletin municipal Lavalette infos est édité par la Mairie de Lavalette, 1 rue Jean-Parisot, 31590 Lavalette

Directeur de publication : André Fontes - Conception : Christian Pinar - Crédit photos : Emmanuel Vaksman

Imprimé par la Mairie de Lavalette